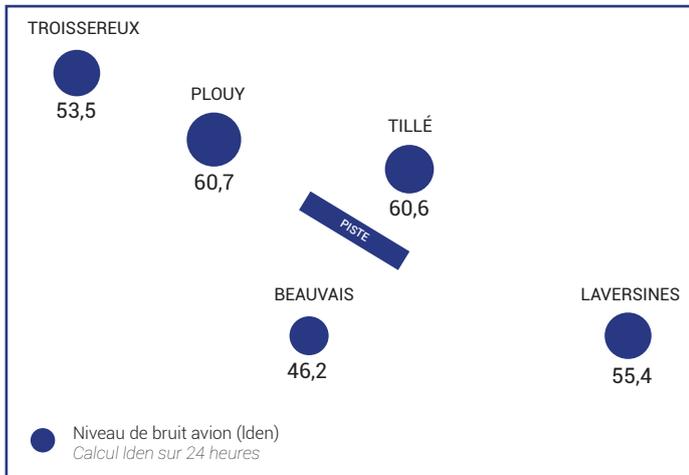




LE BRUIT AUTOUR DE L'AÉROPORT

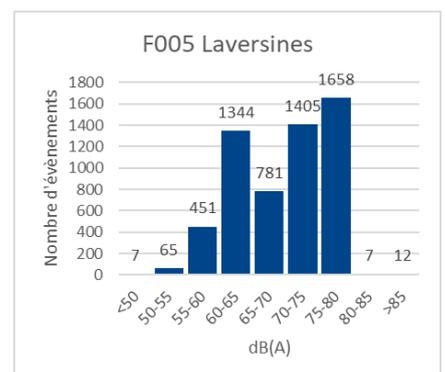
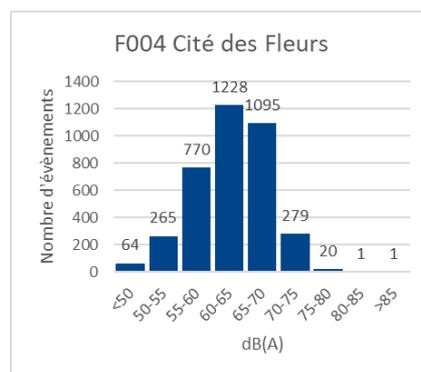
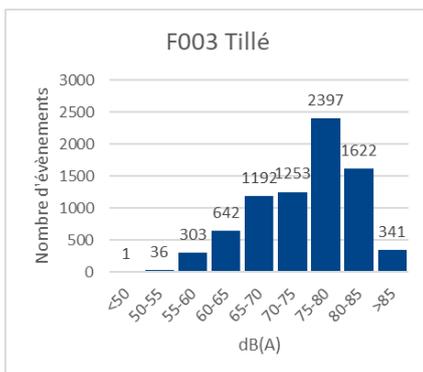
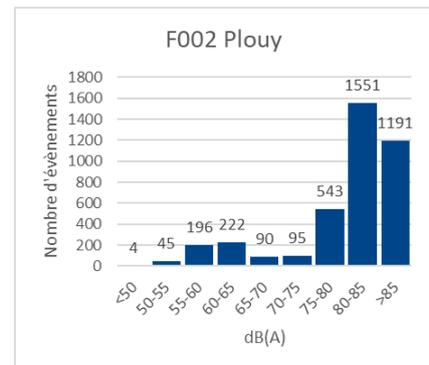
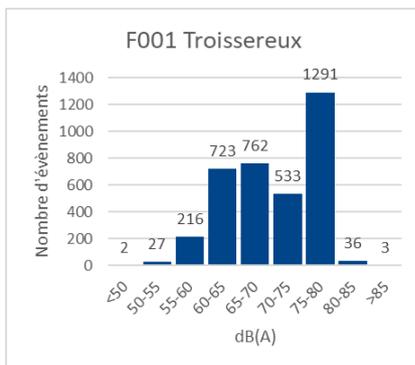
BILAN DES MESURES PAR STATION EN Lden-Db(A)



La SAGEB dispose d'un réseau de surveillance du bruit des avions.

Cinq stations fixes mesurent le bruit en continu à Beauvais (Cité des Fleurs et Plouy), Laversines, Tillé et Troissereux. Une station mobile permet d'effectuer des campagnes de mesure du bruit à la demande des mairies ou des riverains eux-mêmes.

Les graphiques ci-dessous représentent le nombre d'événements sonores mesurés (en L_{Amax}) par classe de décibels. Ils permettent de constater et de comparer, selon la station de mesure, les niveaux de bruit maximum les plus fréquents émis par les avions.



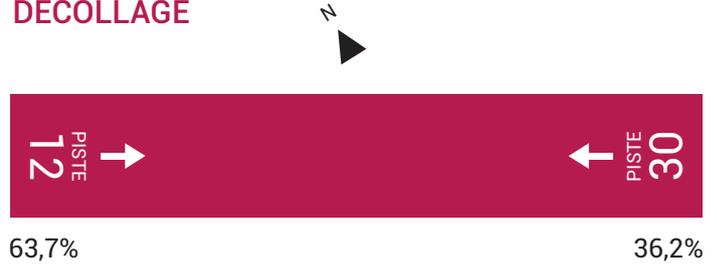


LE TRAFIC COMMERCIAL

RÉPARTITION DES MOUVEMENTS PAR PÉRIODES DE LA JOURNÉE



TAUX D'UTILISATION DES SEUILS DE PISTE AU DÉCOLLAGE



NOMBRE TOTAL DE MOUVEMENTS COMMERCIAUX	9 136
NOMBRE DE DÉROGATIONS DU COUVRE-FEU	4
EMPORT MOYEN	160



AVIONS NOUVELLE GÉNÉRATION

Au quatrième Trimestre 2023, 34% des mouvements de la plateforme Paris-Beauvais ont été opérés avec des avions de la dernière génération.

Outre une baisse de consommation de carburant, ces avions génèrent moins de bruit. Les stations de mesures de bruit de Troissereux, Plouy et Laversines relèvent ainsi des baisses de niveaux de bruit entre 1

et 2 db(A) pour les atterrissages, ce qui représente une diminution de l'ordre de 15 à 35 % de la pression acoustique.

Pour les décollages, c'est une baisse de 3 à 5 db(A) qui est mesurée soit une diminution de 50 à 60% de la pression acoustique.



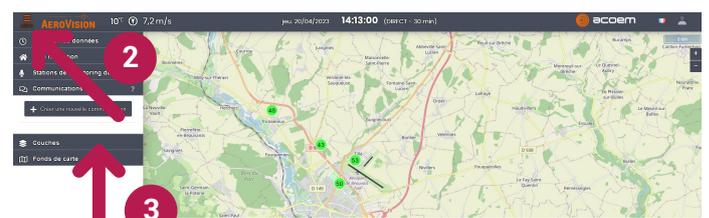
VISUALISATION BRUITS ET TRAJECTOIRES

Nous vous informons qu'à la suite du renouvellement de notre système de monitoring du bruit et des trajectoires en 2021, la SAGEB met à disposition du public son outil de visualisation « AEROVISION ».

AEROVISION est un site internet conçu pour visualiser le trafic aérien commercial de l'aéroport Paris-Beauvais, ainsi que les niveaux sonores associés.

Vous pouvez via le site de visualisation déposer une demande. Pour cela vous devez :

- 1/ Créer votre compte (créer votre identifiant et choisir un mot de passe),
- 2/ Déposer votre demande en cliquant dans le menu,
- 3/ Cliquer sur « communication ».



<https://fob.aerovision.cloud>



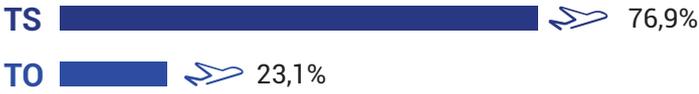
LES TRAJECTOIRES D'AVION

Les trajectoires établies sont suivies à l'aide des tracés géographiques illustrés ci-dessous. Nous distinguons les trajectoires standards (TS) des trajectoires omnidirectionnelles (TO).

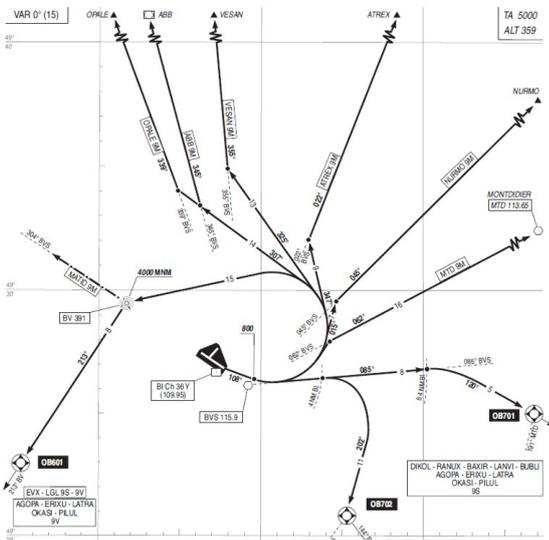
Les trajectoires standards sont mises en place par la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC), après avis de la Commission Consultative de l'Environnement.

Les trajectoires omnidirectionnelles sont justifiées par des contraintes particulières de sécurité qui ne permettent pas l'utilisation des trajectoires standards. Elles sont prévues et autorisées par la DGAC.

LE RESPECT DES TRAJECTOIRES STANDARDS



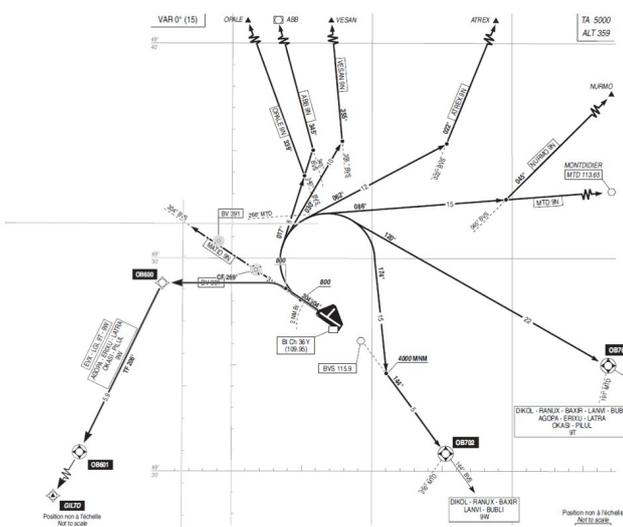
PROCÉDURES DE DÉPARTS STANDARDS EN PISTE 12 (AIP)



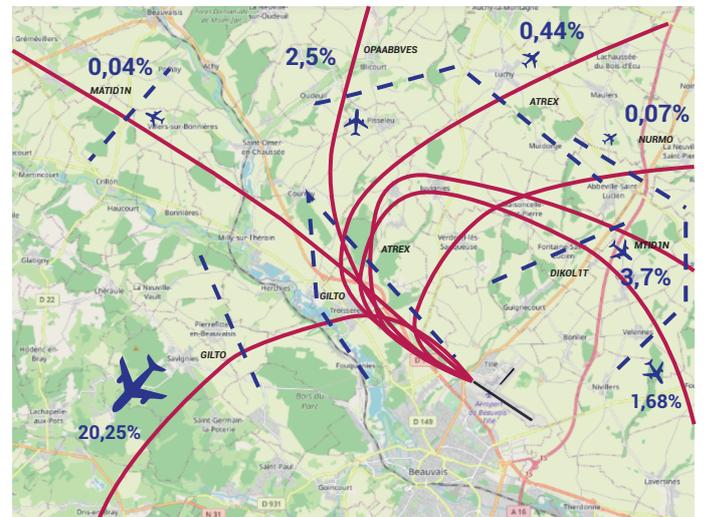
SUIVI DES TRAJECTOIRES DE DÉPART EN PISTE 12



PROCÉDURES DE DÉPARTS STANDARDS EN PISTE 30 (AIP)



SUIVI DES TRAJECTOIRES DE DÉPART EN PISTE 30



LE TRI DES DÉCHETS

L'Aéroport a généralisé le tri sélectif sur l'ensemble de la plateforme et possède sa propre déchetterie.

RÉPARTITION DES DÉCHETS RECYCLÉS



BOUTEILLES PLASTIQUES : **33%**

CARTONS / PAPIERS : **34%**

BIODÉCHETS : **27%**

AEROSOLS : **3%**

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES **1%**

FERRAILLE : **<1%**

TYPE DE VALORISATION DES DÉCHETS



Déchets recyclés : **32,63%**

Valorisation énergétique : **67,97%**

GSE PUSH 5000 L PAR AN - THERMIQUE

La SAGEB poursuit sa politique de remplacement progressif des véhicules thermiques par des véhicules électriques. Le quatrième trimestre 2023 a ainsi vu l'arrivée de "Push" électriques (engins de piste permettant le repoussage des avions au parking).

Un seul "Push" thermique consomme à lui seul plus de 5000 litres de carburant par an. Cette catégorie d'engins de piste (GSE) était la dernière à ne pas être pourvue d'engins électriques. Aujourd'hui plus de 30% de la flotte de GSE est électrique et la SAGEB a pu réaliser un traitement avion 100% décarboné.





OBJECTIF NEUTRALITE CARBONE EN 2035

Pour atteindre cet objectif, nous nous engageons sur des actions concrètes :

1. Explorer la solution de **tractage des avions** sur les voies de circulation avion (taxiways) **avec des véhicules 100% électriques**.
2. D'ici 2025, mettre à disposition des compagnies aériennes des **carburants d'aviation alternatifs*** (biocarburants, e-carburants...), **qui réduiront jusqu'à -70 à 80% les émissions de CO2**.
3. D'ici 2025, fournir l'Aéroport Paris-Beauvais en **énergie solaire** grâce à une couverture photovoltaïque des parkings.
4. Passer à **100% d'engins électriques sur les pistes** d'ici 2030.
5. Passer à **100% des autocars en biocarburant** d'ici 2030.
6. Atteindre le **niveau 4** de la certification de **l'ACA** d'ici 2030 (zéro émission nette de carbone).
7. Continuer notre partenariat avec les opérateurs aériens pour toujours **augmenter la part d'avions les plus modernes**.

Pour vos questions sur les trajectoires et les bruits des avions :
- site web : <https://lfob.aerovision.cloud>
- tél : 0800 800 860
- mail : numero.vert@aeroportbeauvais.com

Pour vos questions sur le programme environnemental de l'Aéroport :
- mail : numero.vert@aeroportbeauvais.com
- courrier : **Qualité Sécurité Sûreté Environnement / SAGEB / Aéroport Paris-Beauvais / 60000 TILLÉ**